

Nouveau recours contre le projet TDN de l'usine Orano

NARBONNE. Les associations Co.l.e.r.e et Rubrésus ont annoncé dans un communiqué commun qu'elles ont déposé un recours en annulation au tribunal administratif de Montpellier contre le permis de construire de l'installation TDN, de l'usine Orano (ex-Areva à Malvési) délivré par la ville de Narbonne. « *Il semble que certaines lois ont été bafouées notamment la loi littoral, le plan de prévention des risques inondations, la protection des monuments*

historiques (oppidum de Montlaures), des lois qui s'appliquent aux riverains et ne seraient pas applicables à Areva », s'interrogent-ils.

Il s'agit du deuxième recours déposé par les deux associations, le premier concernait l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation délivré par la préfecture de l'Aude.

Un nouveau rassemblement de la population est prévu ce samedi 7 avril à 12 h devant la mairie de Narbonne.